
MORET-SUR-LOING

Église Notre-Dame
77250 Moret-sur-Loing

GRAND-ORGUE

Orgue appartenant à la commune ; le buffet et la tribune ont été classés Monuments Historiques par arrêté du 11 avril 1907

HISTORIQUE

L'église Notre-Dame de Moret-sur-Loing possède une tribune et un buffet d'orgue de style Renaissance du plus haut intérêt. Depuis longtemps, l'attention des amateurs avait été attirée sur cet ensemble exceptionnel, hélas vide de tuyaux depuis 1840 environ.

Dès 1883, A.G. Hill, dans le rarissime ouvrage *The Organ-cases and Organs in the Middle-Ages and Renaissance* en donnait un dessin à la plume. Quelques années plus tard, A.L. Bray, architecte en chef des Monuments Historiques, attirait l'attention sur cet instrument en exposant, au Salon de 1912, un relevé dont les connaisseurs ont admiré la finesse et la fidélité. Le buffet ne comportait plus, à cette date, que 22 tuyaux de façade. Encore étaient-ils tous intégralement anciens !

Plus récemment, l'organologue Félix Raugel consacrait à l'ensemble tribune-buffet le premier chapitre de son livre *Les anciens buffets d'orgues du département de Seine-et-Marne*¹, heureusement réédité et complété depuis². Déjà, en 1928, ce précurseur se lamentait sur l'état de désolation dans lequel se trouvait alors l'instrument, et formait des vœux pour que cet orgue ne dépérît pas davantage : « *Sans demander sa restauration, ou plutôt sa reconstruction, qui exigerait une somme importante, ne pourrait-on, au moins, remplacer les tuyaux de façade, dont l'absence donne à ce buffet un aspect si triste et si délabré ?* ». Cet appel fut entendu — quarante ans plus tard... — et, en 1969, le buffet « restauré » sous le contrôle de M. Creuzot, architecte en chef des Monuments Historiques, reçut le complément de tuyaux de façade qui lui manquait. Hélas, seulement quatre tuyaux anciens logés dans la partie centrale « purent » être sauvés, tandis que les individus neufs, de fabrication allemande, furent mis en place par les Établissements Gutschenritter.

C'est tout ce que nous savons sur l'histoire « contemporaine » de cet orgue.

Mais à quand remonte cet ensemble, et quel fut l'auteur de l'orgue ?

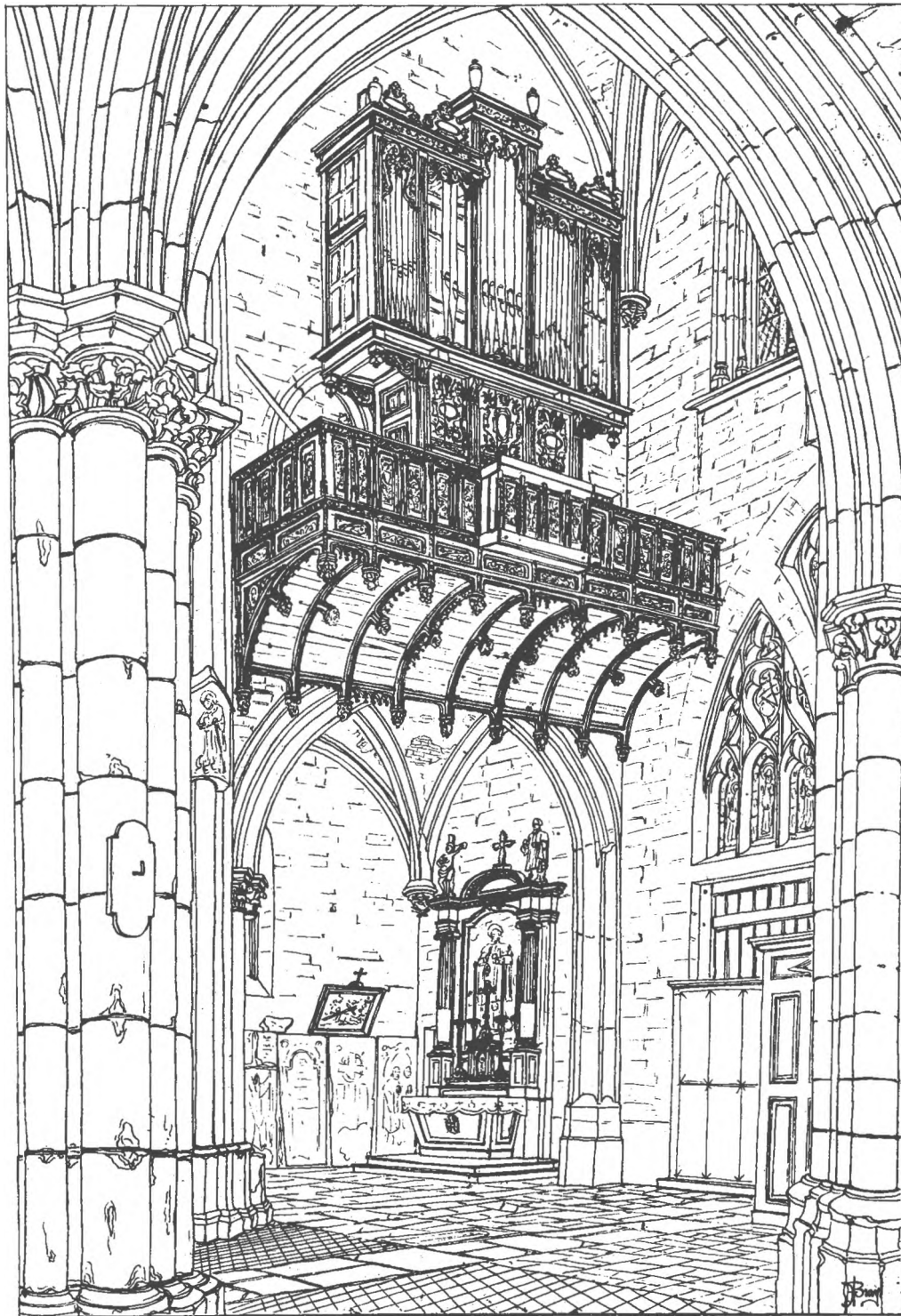
Une tradition locale en attribue la construction aux libéralités de la reine Blanche de Castille, bienfaitrice de l'église de Moret (voir panneau à l'entrée de la nef), mais aucun document n'a pu être retrouvé jusqu'ici qui puisse étayer cette hypothèse. Nous ne l'évoquons donc que pour la mention qui en est faite dans l'édifice même et qui est susceptible de fournir au visiteur des affirmations non vérifiées. Peut-être cette mention fait-elle référence à un instrument qui aurait précédé l'orgue actuel, instrument qui

1. Raugel Félix, *Les anciens buffets d'orgues du département de Seine-et-Marne*, Fischbacher, Paris, 1928.

2. Raugel Félix, *Les buffets d'orgues de l'ancien département de Seine-et-Marne* (sic !), édition revue et augmentée in *Cahiers et mémoires de l'orgue*, numéro spécial de la revue *L'orgue*, Paris, 1972.

L ARCHITECTE 1912

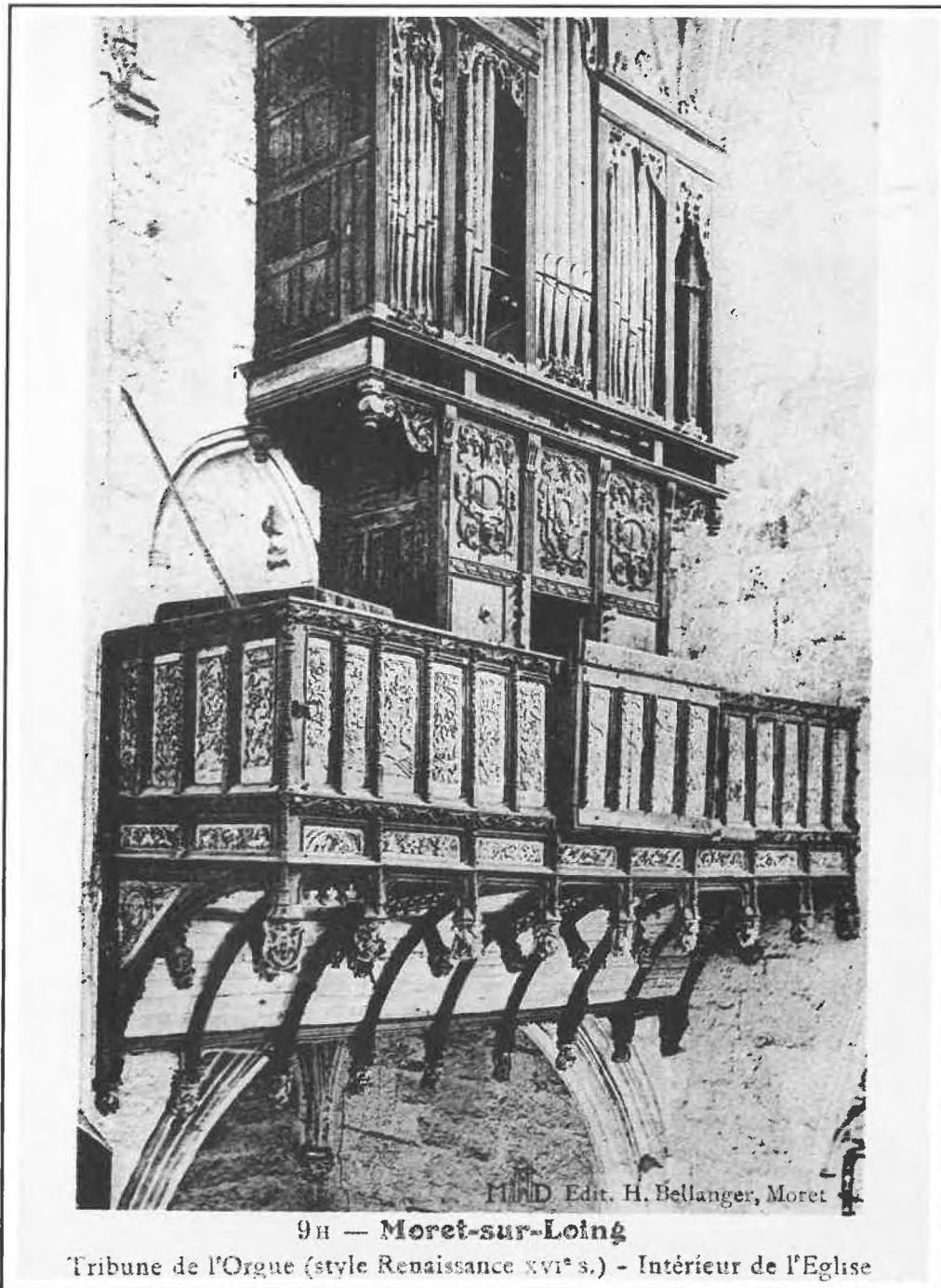
PL. XXXV



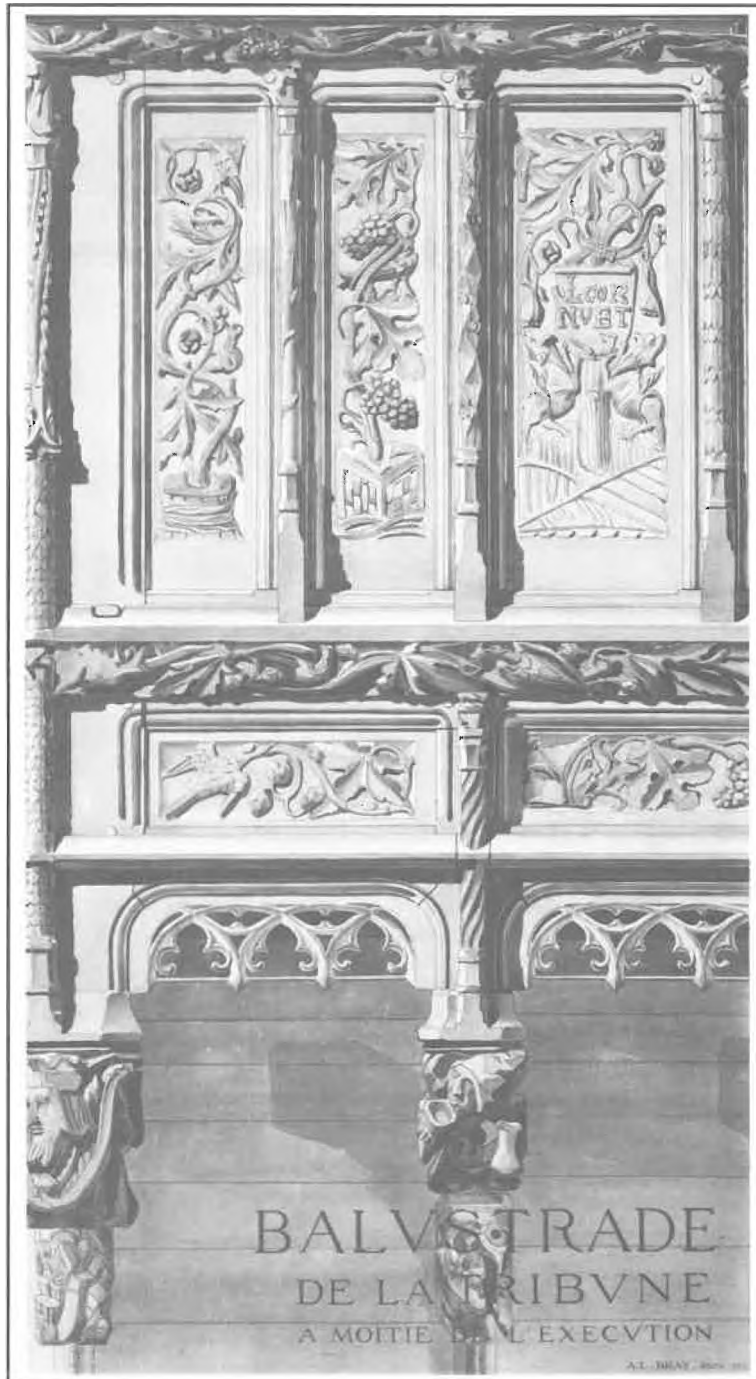
A. BRAY DEL.

GRAND ORGUE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME

Moret-sur-Loing - Église Notre-Dame : Gravure ancienne d'Albert-Bray, 1912.



Moret-sur-Loing - Église Notre-Dame : Grand-Orgue, d'après une carte postale ancienne



Moret-sur-Loing - Relevé par A. Bray, 1913

aurait totalement disparu. En effet, ni le style de la tribune, ni le dessin du buffet ne correspondent à cette époque.

Les noms d'organistes qui nous sont parvenus grâce à diverses inscriptions ne remontent pas plus avant que 1609 («Chaussé»), 1641 («Jukeau»), ou, plus près de nous, François de Lacourcelle, décédé le 29 août 1761 après avoir rempli sa charge pendant trente-huit ans et dont la pierre tombale orne toujours le mur sud du bas-côté, près de son orgue. A l'époque révolutionnaire, un Lucien de Lacourcelle tient toujours les orgues et, à la réouverture des églises, reprend son vieil instrument dont il assure lui-même avec patience et dévouement l'entretien et l'accord. Prévoyant une ruine prochaine, il avait coutume de dire : «Après moi, l'orgue ne se fera plus entendre»... Il disait vrai : après sa mort, arrivée en 1832, l'orgue fut abandonné ; puis l'incurie et le vandalisme des ignorants consommèrent sa ruine.

Devant tant d'inconnues, force nous est d'interroger les éléments restants eux-mêmes, afin de tenter de retracer une chronologie à peu près cohérente de la tribune et de son buffet.

TRIBUNE

Celle-ci est placée en encorbellement, à l'entrée de la nef, à l'angle du mur sud et du pignon occidental, à droite du portail principal. Elle est située à hauteur du triforium qui éclaire les travées suivantes, la travée où s'inscrit l'orgue en étant dépourvue à la suite de reconstructions ultérieures.

Entièrement en chêne sculpté, elle s'arc-boute au mur de la nef par une voussure divisée actuellement en huit compartiments oblongs délimités par de fines nervures terminées par d'amusantes figurines sculptées. On retrouve une disposition identique à la tribune de l'orgue de l'église Saint-Hermeland de Bagnex (Hauts-de-Seine), érigée vers 1530. La clôture est constituée de seize panneaux historiés, séparés par des colonnettes sculptées. En retour d'équerre, à gauche de la tribune, quatre panneaux identiques surmontent un écoinçon sculpté soutenu par une nervure plus forte et rejoignent le mur d'appui. La partie centrale a été grossièrement entaillée et quatre panneaux ont été avancés, de façon à ménager un espace réduit, tout juste suffisant pour y placer un siège d'organiste. Le décor figuré sur chaque panneau est emprunté à la flore locale : chardons, lierre et vignes s'y enroulent autour d'oiseaux et de griffons. Un des panneaux échappe cependant à ce vocabulaire traditionnel et figure un écusson portant en relief le nom de «L. Cornuet». Serait-ce là le nom du huchier, auteur de cette tribune ?

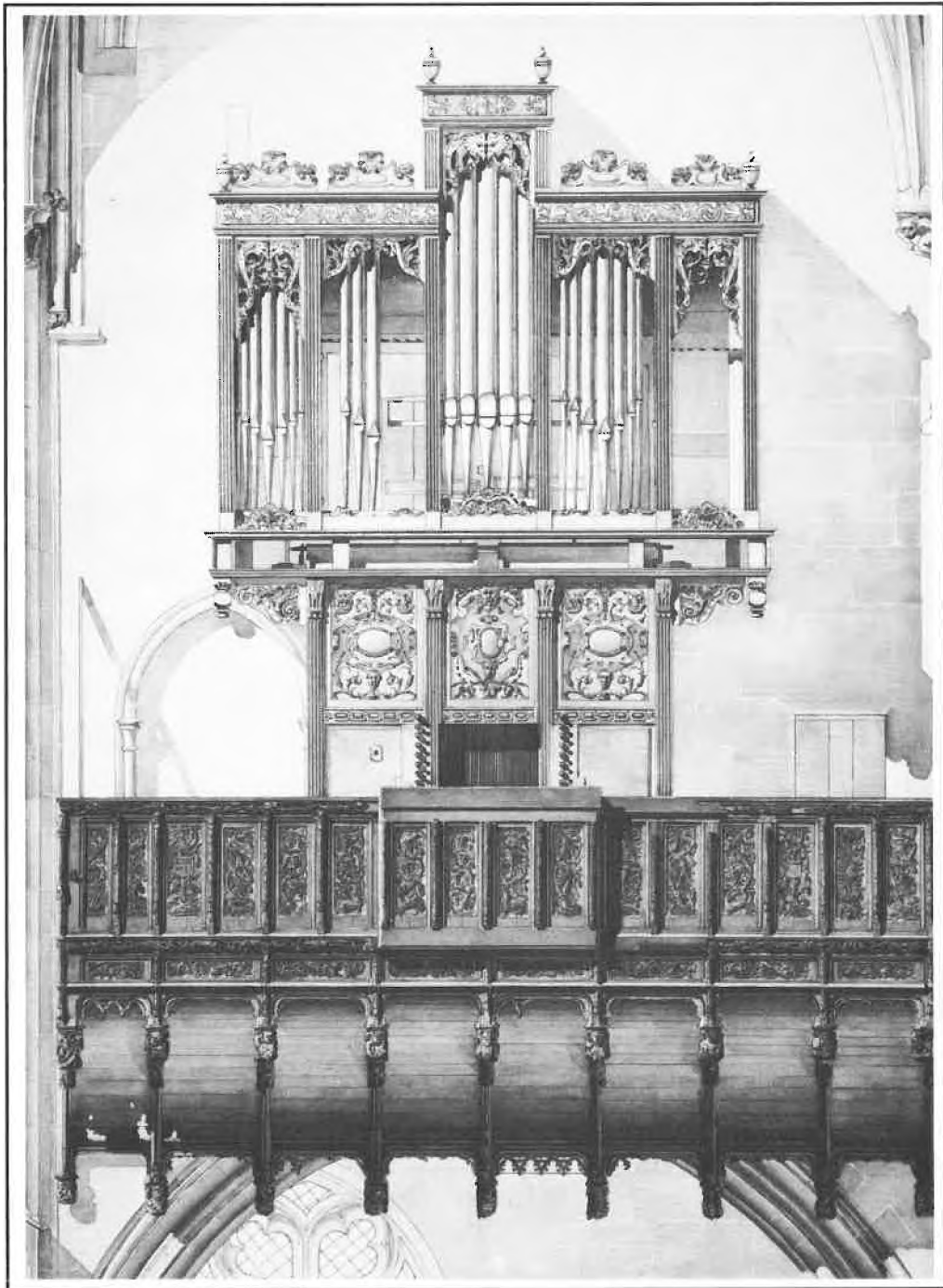
L'ensemble est polychrome, de couleur ocre pour les éléments architecturaux (maincourante, frises, nervures, colonnettes) et dans les tons gris-bleu très pâle pour les panneaux.

Cette tribune est renforcée par deux tirants en fer de forte section placés aux extrémités et scellés dans le mur ; malheureusement, le tirant de droite est partiellement descellé et la poutre maîtresse accuse une flèche importante, tandis que le plancher, en mauvais état, est voilé.

Les dimensions de la tribune sont les suivantes :

- largeur : 6,12 m
- profondeur : 1,74 m

Un examen attentif de cette structure, conduit à l'occasion du projet de reconstruction de l'orgue décidée en 1987, nous amène à penser que celle-ci n'est vraisemblablement pas à son emplacement d'origine.



Moret-sur-Loing - Relevé par A. Bray, 1913

En effet, les éléments porteurs (poutre maîtresse, main-courante) ne sont pas encadrés dans le mur-pignon, ni même soutenus par des corbeaux, comme on pourrait s'y attendre si cet emplacement avait été délibérément choisi à l'origine. On peut, en revanche, remarquer qu'à l'extrémité de la tribune, à droite, les profils ont été assez grossièrement sciés et que l'on y voit encore des traces d'assemblage. Le raccordement avec le mur est d'ailleurs assez sommaire. Cet ensemble était donc, primitivement, plus large. Si l'on constate, en outre, que tous les panneaux restants ont les mêmes dimensions, à l'exception de ceux qui sont placés à l'extrême gauche, on peut raisonnablement penser qu'un élément identique à ces derniers devait se retrouver à l'extrémité opposée où il conférerait à ce meuble précieuse symétrie et équilibre. Cette symétrie n'est d'ailleurs faussement suggérée, de nos jours, que par l'excroissance centrale masquant le banc de l'organiste, modification bien postérieure, rappelons-le.

Si l'on examine maintenant ce que l'on voit de la face arrière de la tribune, on ne peut qu'être surpris de constater la présence de panneaux finement ouvragés qui sont en grande partie dissimulés par le sommet de la grande arcade située sous l'orgue. Il est bien improbable que de tels éléments décoratifs aient été prévus et exécutés pour une structure destinée à s'appuyer contre le mur !...

Nous en concluons que nous sommes ici en présence d'un *jubé*, initialement plus large d'une travée et visible sur ses deux faces, comme tout jubé. Déplacé, il aurait été rétréci en l'amputant de l'une de ses extrémités (à droite) afin de correspondre à la largeur de son emplacement actuel. De menus détails de construction viennent encore renforcer cette hypothèse (assemblage des montants situés à l'angle gauche).

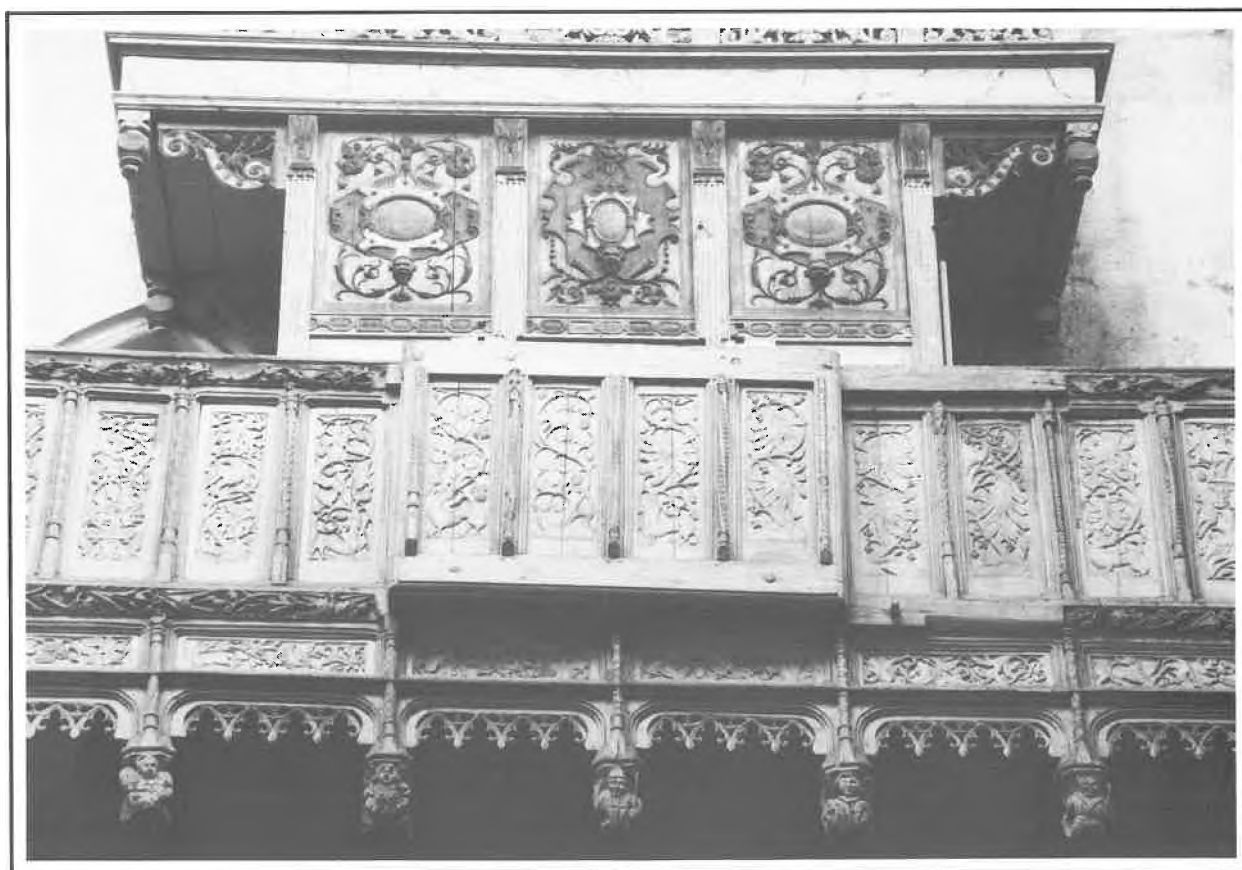
Loin d'être gratuite, cette supposition — déjà effleurée par Félix Raugel — est étayée par une mention faite par Dom Morin, dans son *Histoire du Gâtinais*, d'un jubé aujourd'hui disparu et qui aurait été construit en 1535 pour cette église.

Il est malheureusement encore impossible de dire aujourd'hui si ce jubé a donné assise, dès l'origine, à un buffet d'orgue. On peut, bien sûr, évoquer l'antique instrument donné par Blanche de Castille, gros positif peut-être, si celui-ci a toutefois existé... et à condition qu'on l'eût conservé près de trois siècles !

BUFFET

Le « fût d'orgue » qui occupe aujourd'hui cette tribune est incontestablement plus récent de quelques dizaines d'années. Son tracé et sa décoration évoquent nettement le style Renaissance à son apogée (Henri II).

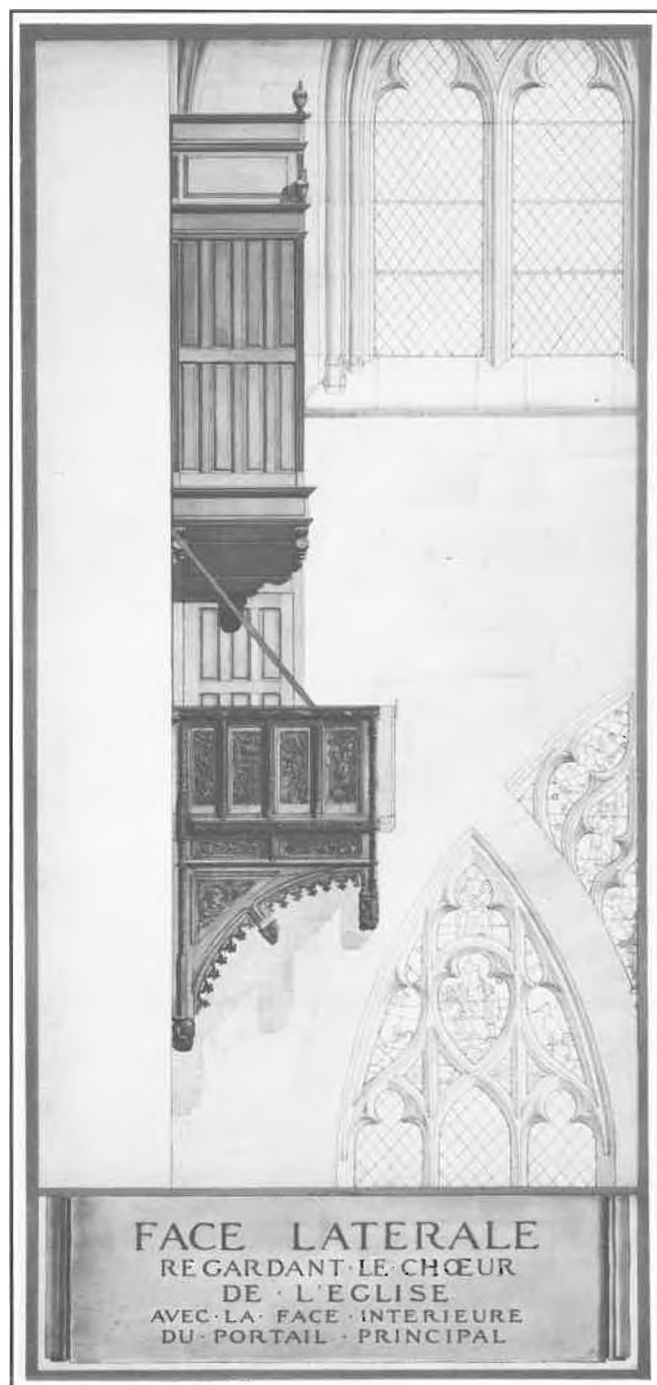
Il est en forme de bahut et s'inscrit dans un rectangle de 6,20 m de haut sur 3,80 m de large, ce qui dénote une proportion « parfaite » commandée par le Nombre d'Or. Il se compose d'un soubassement et d'une façade plate, typique de la Renaissance, divisée en cinq compartiments séparés par des montants cannelés. Le compartiment central, le plus haut, est occupé par cinq gros tuyaux de la Montre, les deux compartiments extrêmes, en encorbellement, reçoivent sept petits tuyaux, tandis que les deux plates-faces situées dans l'exact prolongement du massif abritent neuf tuyaux de dimensions intermédiaires. La disposition en est très élégante et la rigueur du schéma de construction est adoucie par des claires-voies sculptées représentant des hippogriffes affrontés et des rinceaux masquant le haut des tuyaux. Le pied de ceux-ci est également caché par un ornement sculpté à décor végétal placé au-dessus d'un large bandeau masquant la partie avant du sommier. Il faut noter que le bandeau actuel date de la récente réfection du buffet et ne permet plus l'accès aux tampons de laye. Le couronnement est orné d'une large frise peinte de rinceaux surmontée d'une belle moulure servant d'assise à quatre motifs sculptés et ajourés qui coiffent chaque plate-face. Aux angles des montants extrê-



Moret-sur-Loing - Le soubassement et la tribune



Moret-sur-Loing - Église Notre-Dame : le Grand-Orgue en 1989



Moret-sur-Loing - Relevé par A. Bray, 1913

mes, une belle urne tournée contribue à l'élégance de ce meuble. Aux angles inférieurs, des toupies en pendentif viennent contre-buter de délicates consoles en S, sculptées et peintes, qui amortissent l'encorbellement de la partie supérieure.

Le massif est divisé en trois compartiments situés dans le prolongement exact des montants médians de la façade. Celui du milieu, légèrement plus étroit, abrite la fenêtre des claviers, hélas vide de toute mécanique. Le soubassement est aussi divisé horizontalement en trois registres délimités par des traverses sculptées d'entrelacs. Le registre supérieur est pourvu de trois panneaux très finement sculptés et peints, représentant des cartouches et des masques entourés de rinceaux symétriques d'une exécution parfaite. Les panneaux médians et inférieurs, assemblés simplement à cadres comme le reste du buffet, ne comportent aucune décoration ; ils ont simplement servi de support à quelques graffiti. De part et d'autre de la fenêtre béante, deux planches grossièrement clouées sur les montants cannelés primitifs qui ont été entaillés, révèlent 23 perces carrées correspondant à 11 tirants de registres à gauche et 12 à droite. Au revers des montants, on peut cependant remarquer des ouvertures horizontales « à cran », correspondant à d'anciens registres à déplacement latéral « à l'italienne ».

Notons, une fois encore, que ce soubassement est un carré « parfait » de 2,53 m de côté (2,53 × 2,55 m).

Sur le côté droit du buffet, une porte à petits panneaux donne accès au mécanisme intérieur. Une porte identique, sur la gauche, a été condamnée.

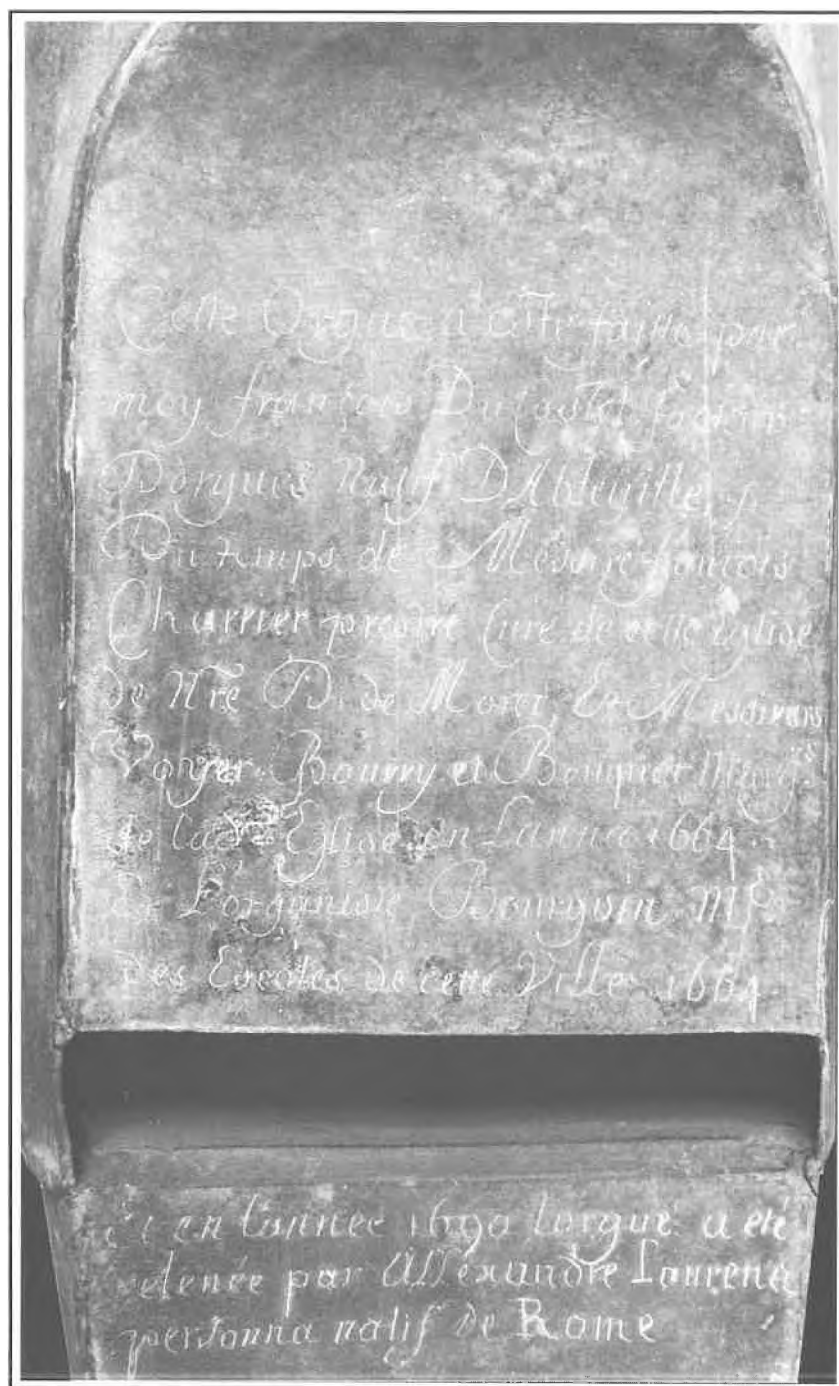
Des portes anciennes, plus récentes cependant que le meuble primitif, ont été installées d'une façon assez rustique sur les flancs du buffet à la hauteur du grand sommier. L'accès à la tuyauterie se fait par une ouverture ménagée dans le mur derrière l'orgue et donnant sur le comble du bas-côté sud. Un coffrage et une double porte récents, en sapin, ferment cette ouverture où l'on peut remarquer quelques graffiti représentant des buffets d'orgues (?) d'apparence gothique.

Il subsiste, sur chacun des deux montants extérieurs du buffet, trois gonds destinés à supporter des volets aujourd'hui disparus.

Le plafond de ce buffet mérite une attention particulière : on y trouve en effet, réemployés, des éléments de l'orgue du XVI^e siècle : des pièces gravées, des chapes et une bonne partie d'un faux-sommier correspondant à un « Blockwerk » de VI, VIII et XIII rangs de tuyaux par note, tous constituant des témoins uniques en Ile-de-France.

A l'occasion des examens évoqués précédemment, nous nous sommes résolus à regarder de plus près les seuls éléments qui n'avaient pas encore attiré l'attention jusqu'ici ; à savoir les quatre tuyaux anciens de la plate-face centrale. Déplacé, le plus grand a révélé une inscription gravée à la pointe sèche sur son écusson. Révélation capitale ! On peut lire, en effet, sur la lèvre supérieure :

« Cette Orgue a esté faite par
moy françois Du Castel facteur
D'orgues Natif D'Ableville, &
Du temps de Messire françois
Charrier prestre Curé de cette Église
de Nre D. de Moret, Et Messieurs
Voyer, Bourry et Bouquot Marg^s.
de lad^e Église en Lannee 1664.
Et L'organiste, Bourgoin M^e
des Escoles de cette Ville 1664 »



Moret-sur-Loing - Inscription sur le premier tuyau de la Montre

De la même manière, la lèvre inférieure précise :

« Et en l'année 1690 lorgue a été
relevée par Alexandre Laurent
personna natif de Rome.

Bourgoin âgé de 59 ans »

Ces deux inscriptions, tout en donnant pour la première fois avec certitude le nom de deux facteurs — dont celui du reconstruteur de l'orgue — établissent la cohérence des parties mécaniques restantes, à savoir un grand sommier en deux parties, un grand abrégé, un panneau d'abrégé de Pédale, une quarantaine d'éclisses de soufflets cunéiformes avec leurs garnitures de parchemin historié, trois pièces gravées de façade, de même que différents débris disséminés dans l'orgue et sous le comble voisin (2 faces avant de Flûtes en chêne, planches des portevents — avec tremblant, 2 soupapes d'admission et débris divers).

SOUFFLERIE

La soufflerie était primitivement située sous les combles du bas-côté sud, juste derrière l'orgue dont elle n'est séparée que par le mur de la nef, et au niveau du plancher de la tribune. Il subsiste une plate-forme constituée de lambourdes et dont le plancher a disparu. Dans les « Comptes de l'église Notre-Dame de Moret » est mentionnée en 1735 la pose d'un plancher *au-dessus* de la soufflerie³.

L'emplacement est largement suffisant pour recevoir au moins deux, voire trois soufflets cunéiformes dont les dimensions, parfaitement traditionnelles d'ailleurs, sont données par les éclisses qui subsistent. Elles correspondent à des pompes de 1,72 × 0,71 m.

Cette soufflerie est d'autant plus aisée à reconstituer que les éclisses retrouvées sont en bon état et donc parfaitement réutilisables. Deux soupapes d'admission avec leur cadre existent encore et un fragment de table supérieure, avec sa poignée de levage garnie de fer, donne même l'épaisseur de cette partie mobile. Il n'est pas certain qu'il y ait eu à l'origine de « chevalet » permettant à des leviers de commande des tables de basculer ; on n'en trouve ni les traces de scellement contre le mur, ni au sol. Les tables supérieures étaient peut-être simplement manœuvrées à main nue, ce qui peut expliquer la plaque de fer renforçant la poignée retrouvée⁴.

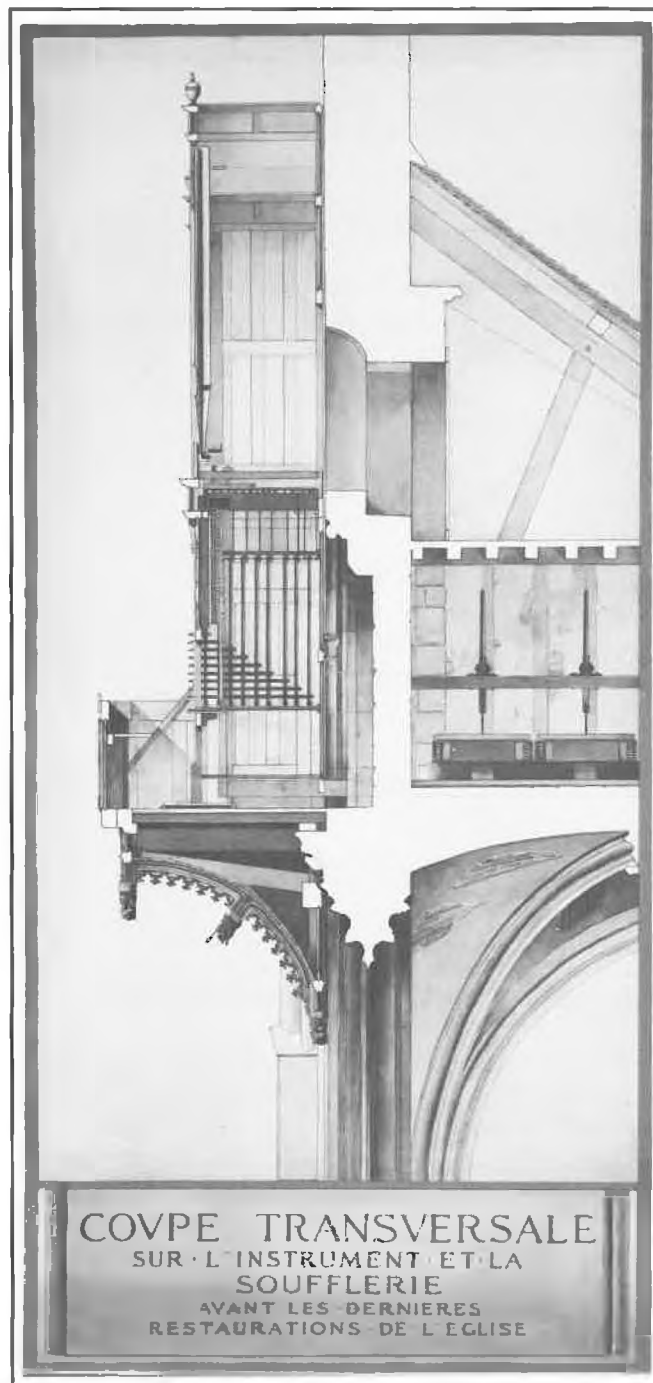
Un portevent collecteur — dont les planches désassemblées gisent dans les combles — amenait l'air à un prolongement légèrement coudé (section : 98 × 148 mm) traversant le mur et débouchant dans le soubassement côté UT où il rejoignait ensuite verticalement le centre de la laye de ce même côté. La liaison avec le côté RÉ s'effectue au moyen d'une courte section horizontale entre les deux layes.

SOMMIER

Il subsiste un important sommier dont on peut avec certitude attribuer la paternité à François Ducastel, 1664. Construit en deux parties, côté UT et côté RÉ, il est exactement au niveau du bandeau qui ceinture la base de la partie haute du buffet. Le relevé de A.L. Bray, déjà cité, le représente avec précision, à une époque où le buffet n'avait pas été « restauré ».

3. Raugel, Félix : *Op. Cit.* p. 15, (éd. de 1928).

4. La suite des planches dessinées par A.L. Bray en 1912 vient d'être retrouvée. On y voit une coupe très précise de l'orgue à cette époque, avec une chambre pour les soufflets, et trois soufflets avec leurs leviers basculant sur une potence.



Moret-sur-Loing - D'après A. Bray, 1913 ;
Coupe du buffet et de la soufflerie

— Principales dimensions du sommier :

- largeur : 111 cm, côté UT
: 107 cm, côté RÉ
- profondeur : 96 cm
- hauteur gravures : 45 mm
- largeur gravures : 11 à 13 mm
- épaisseur table : 8 mm
- épaisseur registres : 8 mm
- épaisseur chapes : 20 mm

Ce sommier est, bien entendu, entièrement construit en très beau chêne. Les deux parties sont séparées par un espace central de 160 mm et leurs extrémités sont distantes des côtés du buffet de 67 cm. Le fond de sommier est en peau, avec des flipots de 2 mm d'épaisseur environ.

La laye est située à l'avant du sommier et s'ouvre vers l'avant, où des tampons à poignées sont assujettis par des ferrures. Le bandeau décoratif qui a été mis en place lors de la « restauration » du buffet en 1969 en interdit maintenant l'accès normal.

— Dimensions de la laye :

- profondeur : 220 mm
- hauteur : 85 mm

Celle-ci a gardé toutes ses soupapes, réparties en deux trains à tirage en quinconce, correspondant à une disposition à gravures alternées. Ces soupapes sont en chêne, collées en queue avec de la peau, garnies d'un œillet de tirage placé à 45 mm de la tête et armées d'un ressort à boucle en laiton écroui.

— Dimensions des soupapes :

- longueur : 190 mm
- épaisseur : 22 mm
- largeur : 16 à 19 mm

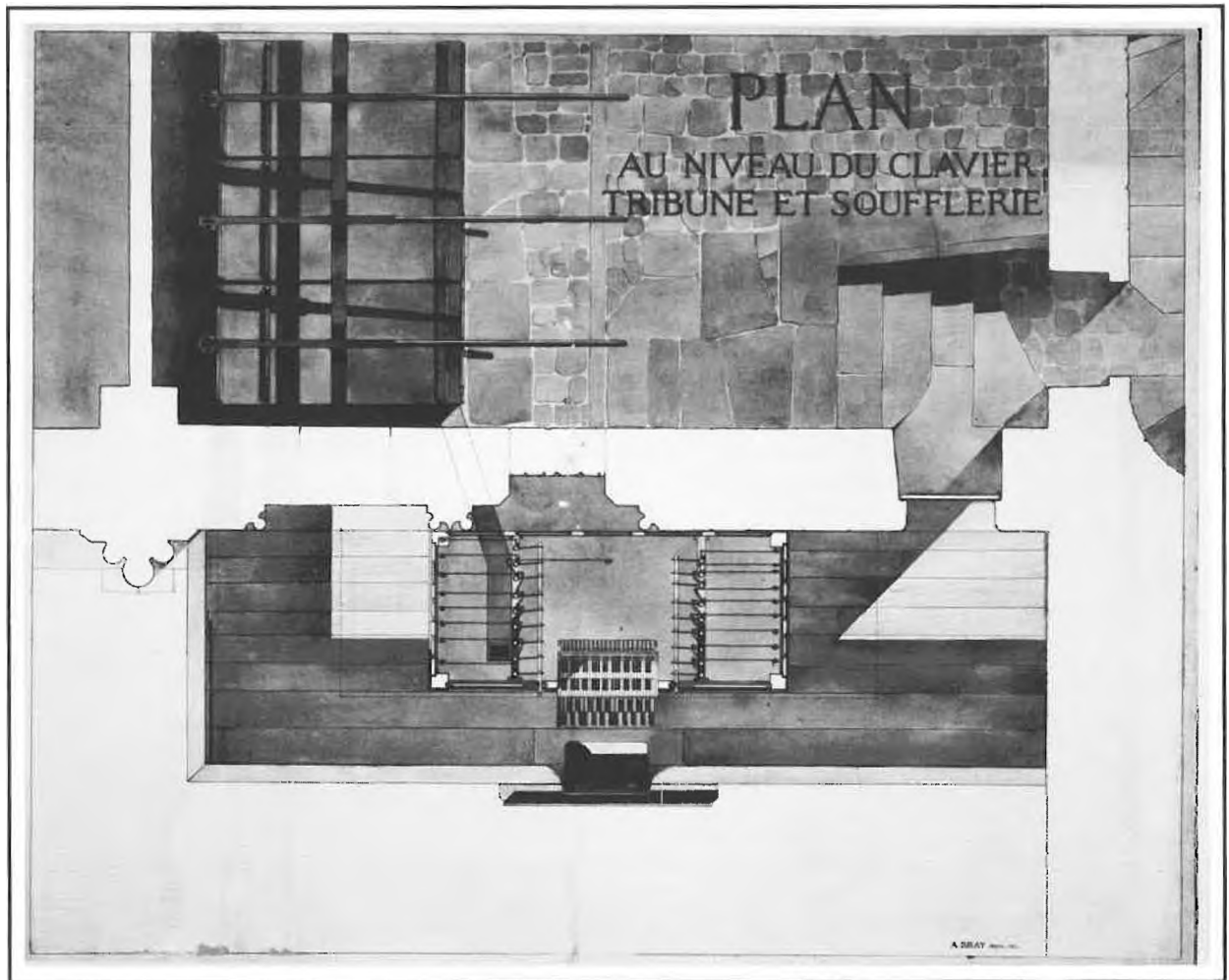
Le mode de tirage est traditionnel, par esse et osier, l'étanchéité étant assurée par des bourssettes indépendantes, en peau.

Le sommier est construit à doubles gravures (gravures alternées), correspondant à un Grand-Orgue de 49 gravures d'une part, et à un Récit de 25 notes avec une Pédale de 18 notes, d'autre part. Soit 43 gravures distribuées de la façon suivante :

- Côté UT : 25 gravures de Grand-Orgue
21 gravures de Récit + Pédale (12 + 9)
- Côté RÉ : 24 gravures de Grand-Orgue
22 gravures de Récit + Pédale (13 + 9)

La disposition des tuyaux au sommier est diatonique, avec un ravalement des six premières basses au centre (UT₁-LA₀ ou UT_{#1}?-RÉ₁-RÉ_{#1}-MI₁-FA₁), la suite des basses aux extrémités et les aigus au centre.

Il y a 18 registres, dont certains coupés en Basse et Dessus ; la distribution est la suivante :



Moret-sur-Loing - D'après A. Bray, 1913 ; plan du buffet et de la soufflerie

Tirage	Registres mm	Chapes mm	Jeu	Nb de notes	Postages
1 D	38	13,9	Montre	8	25 + 24
2 G	47		Prestant	4	35 + 14
3 D	50	14,9	Bourdon	8	35 + 14
4 G	30		Cornet Récit	V	25 25
5 D	45	12,7	Flûte	4	
6 G	32		Nasard	2 $\frac{2}{3}$	49
7 D	28	11	Tierce	1 $\frac{3}{5}$	49
8 G	25		Larigot	1 $\frac{1}{3}$	49
9 D	22	9,8	Flageolet	1	49
10 G	25		Doublette	2	49
11 D	55	13,5	Fourniture	IV	49
12 G	40		Cymbale	III	49
13 D	20	9	Trompette (D)	8	24
14 C	24		Trompette (B)	8	25
15 G	25		Trompette (P)	8	18
16 G	45	13	Cromorne	8	49
17 D	25		Voix humaine (D)		24
18 G	25		Voix humaine (B)		25

Les indications données par le tirage des jeux : D = droite, G = gauche, s'entendent face à l'orgue, l'observateur placé à la fenêtre des claviers. Tous les registres correspondent au Grand-Orgue (premier clavier), sauf le 4^e et le 15^e qui correspondent au deuxième alignement de gravures alimentant le Récit (Cornet V rangs seulement) et la Pédale (Trompette 8).

Cette composition est déduite du sommier et confortée par le relevé donné par Félix Raugel qui a pu examiner les étiquettes des jeux avant la restauration du buffet (voir chapitre : « Claviers »).

Les perces de la table et la disposition des chapes confirment bien cette composition. Les six premières chapes (en partant de la façade) comportent chacune deux jeux, les deux dernières, deux jeux également, mais elles recouvrent trois registres du fait de la coupure de deux de ces jeux en Basse et Dessus.

Il est à noter que la chape de la Trompette est gravée pour permettre l'emprunt de la Trompette du Grand-Orgue à la Pédale ; mais la chape étant aussi percée par-dessus au niveau du registre de Pédale, il est possible que le facteur ait prévu une Trompette réelle à la Pédale. Il y a encore aujourd'hui de la peau très ancienne au-dessus de ces perces. A ce registre de Trompette correspond un balancier, donc un tirant à la console.

La coupure des deux jeux divisés (Trompette et Voix humaine) est située entre UT₃ et UT#₃.

Le Dessus de Cornet (Récit) commence à l'UT₃.

CLAVIERS

Nous ne connaissons pas le nombre de claviers dont était doté l'orgue du XVI^e siècle. Sans doute possédait-il un seul plan sonore de Grand-Orgue (restes d'un « Blockwerk »)

avec peut-être un pédalier primitif de quelques chevilles tirant les Basses du manuel. Son clavier unique s'inscrivait alors dans une fenêtre délimitée par les montants cannelés placés au centre du massif et distants, à l'origine, de 65 cm.

A une date encore indéterminée — peut-être à l'occasion de la reconstruction de 1664 par Ducastel — ces montants furent assez grossièrement entaillés et la fenêtre élargie à 73 cm, dimension qu'elle a conservée. Cet élargissement était nécessaire pour passer de l'octave courte initiale, très vraisemblable, à quatre octaves complètes, en tenant compte d'une largeur d'environ 30 mm pour les bras de clavier. La division de l'octave nous est d'ailleurs donnée par le tracé central du grand abrégé, toujours en place : elle est très proche de 162 mm.

Lors de cette reconstruction, ou bien à une époque plus récente, de nouveaux panneaux de tirage des registres furent ajoutés de façon à correspondre à un nombre plus élevé de tirants. Le facteur — nous avons peine à imaginer que ce fut le travail de François Ducastel... — a simplement cloué des planches assez grossièrement taillées sur les montants d'origine, masquant du même coup d'anciens trous en forme de L qui sont peut-être les traces des premiers registres. La disposition actuelle comporte une rangée de 8 trous carrés (30 × 27 mm) percés verticalement de chaque côté, auxquels ont été ajoutés 3 trous supplémentaires à gauche et 4 à droite, sur un deuxième alignement.

C'est à cet emplacement que Félix Raugel put déchiffrer, vers 1927 et bien avant la restauration « visuelle » du buffet, les noms de quelques jeux qu'il répartit sur deux claviers de façon un peu arbitraire⁵ :

POSITIF :	Bourdon		Flageolet
	Flûte		Larigot
	Nasard		Cromorne
GRAND-ORGUE :	Montre		Doublette
	Bourdon		Tierce
	Flûte	8	Fourniture
	Flûte	4	Trompette
	Nasard		

Cette composition n'est pas à prendre à la lettre, malgré les affirmations de Raugel. Celui-ci, se basant sur une inscription du début du XVII^e siècle encore visible lors de sa visite et précisant qu'à cette époque « le nombre des tuyaux » était de 1 468 — inscription que nous n'avons jamais retrouvée —, en déduit que « ce chiffre correspond exactement au nombre des vingt-trois registres dont la place existe encore ». Cet estimable auteur aurait d'ailleurs dû préciser « tirants » et non « registres » qui sont, nous l'avons vu, au nombre de dix-huit. La répartition des jeux entre les deux claviers dépend, en effet, du nombre de registres établis sur les gravures intercalées, ainsi que de la disposition et des perces des chapes.

L'examen récent du sommier a fait apparaître la présence du seul Cornet au second clavier, ainsi que la seule Trompette à la Pédale, avec dispositif mécanique d'emprunt Grand-Orgue / Pédale pour cette dernière.

— *Pédalier* : la traverse inférieure du massif a été grossièrement sciée, mais les montants centraux n'ont pas été entaillés. Il ne reste aucune trace d'attache d'un pédalier, ni sur le sol de la tribune, ni sur le buffet. Ne subsiste que le panneau d'abrégé, celui de l'orgue de 1664, confectionné pour 18 notes. Il est donc matériellement tout à fait possible de le reconstituer.

5. Raugel, Félix, *Op. Cit.*, édition 1928, p. 12.

Un problème plus épineux est posé par les traces de crapaudines retrouvées aux extrémités du soubassement, qui prouvent qu'un des états de l'orgue a comporté des vergettes montant directement au sommier. L'examen de celui-ci, après démontage, permettra de dire si un autre jeu que la Trompette pouvait être transmis du Grand-Orgue à la Pédale.

TRANSMISSION

— *Mécanique des notes* : Il s'agit d'une transmission classique, suspendue, réalisée au moyen d'un grand abrégé double vertical, monté sur un panneau en planches de chêne assemblées. Il est fixé à l'arrière des montants du massif par des clous forgés et comporte le tracé des divisions ; il correspond parfaitement au sommier, date de la même époque et révèle une technique de travail identique (marques des griffes d'établi). Destiné à commander un double train de soupapes et actionné par deux claviers, ce bel abrégé est garni de rouleaux octogonaux en beau chêne (section : 19 × 19 mm) pivotant sur des crapaudines en chêne également. Les bras d'abrégé sont en fer aplati aux extrémités et de longueur différente selon qu'ils entraînent l'une ou l'autre rangée de soupapes (Grand-Orgue : 44 mm ; Récit : 60 mm).

Il manque actuellement 4 rouleaux côté UT et 3 côté RÉ. De très nombreuses vergettes en chêne sont encore accrochées à leurs soupapes (crochets en laiton), mais seulement 3 d'entre elles vont vers les claviers. Ces dernières sont brisées.

Nous avons vu plus haut qu'il ne restait que le panneau de l'abrégé de Pédale : toutes les crapaudines ont été arasées et il ne reste plus que la trace des tourillons. Les rouleaux ont, bien entendu, disparu.

— *Tirage des jeux* : Il ne subsiste actuellement dans l'orgue aucun tirant de registre, aucun pilote tournant, aucun support de pilotes. Seules les traces de clous de ces derniers sont encore visibles au revers du buffet, ce qui permet de déterminer avec exactitude leur emplacement.

En revanche, tous les balanciers en fer commandant les registres (sabres) sont conservés, selon la disposition suivante :

- côté UT : 8 balanciers
- centre : 1 balancier
- côté RÉ : 9 balanciers

Ils pivotent autour d'un axe en fer fixé sur une traverse en chêne échancrée placée sous chaque extrémité du sommier.

TUYAUTERIE

Ce magnifique buffet est malheureusement vide de toute tuyauterie depuis 1840, selon Félix Raugel. Encore restait-il, lorsque fut publiée la première édition de cet ouvrage déjà cité, 22 tuyaux de façade anciens sur 37 ! Depuis les travaux effectués sur le buffet en 1969, nous avons vu que 4 tuyaux seulement avaient pu être remis en place... Heureusement, parmi ceux-ci, figurait celui qui nous a donné le nom de François Ducastel ! Ces quatre témoins sont en étain fin, de forte épaisseur et très fortement écroui, donc très « raide ». L'analyse du métal pourra nous guider dans la reconstitution des principaux. Sans doute, la tuyauterie de cet orgue devait-elle être constituée des mêmes alliages ou d'alliages très voisins de ceux préconisés par le facteur Claude Esclavy lorsque celui-ci reconstruisit l'instrument voisin de Montereau-Fault-Yonne en... 1663 !⁶

6. Archives départementales de Seine-et-Marne, Melun, 192 E 79 : *Mémoire pour rétablir l'orgue de Montereau*, du 5 décembre 1663 (document Ariam Ile-de-France, inédit).

-
- étain fin et poli-bruni pour la façade (plus de 90 % d'étain),
 - étain commun sur pieds de plomb, biseaux de plomb pour les principaux intérieurs ; mêmes matériaux pour les jeux d'anches,
 - en plomb pour les Bourdons, Flûtes et Cornets (5 à 10 % d'étain).

Les rares fragments de croissants qui ont été récupérés dans les combles peuvent donner une indication sur les tailles, en l'absence de tout faux-sommier, hélas, intégralement disparu.

ÉTAT ACTUEL

— *Tribune* : planché affaissé et voilé ; il y aurait lieu de vérifier tous les ancrages et scellements des éléments porteurs. Avant toute chose, il est indispensable d'assurer à cet ensemble stabilité, horizontalité et rigidité.

— *Buffet* : certaines traverses sont sciées, des panneaux manquent, certains autres ont été rajoutés et tiennent avec des clous, etc. Le buffet est donc à revoir entièrement dans ses structures, qui sont saines cependant. Les parties très anciennes réutilisées dans le plafond sont à protéger impérativement.

Un projet de reconstruction de cet orgue exceptionnel a été élaboré par la commune depuis quelques années, sous le contrôle de Jean-Pierre Decavèle, technicien-conseil. Ce projet s'est concrétisé par un appel d'offres auquel ont répondu les facteur Aubertin, Boisseau et Giroud. Le marché a été attribué à M. Michel Giroud.

BIBLIOGRAPHIE

RAUGEL, Félix, *Les anciens buffets d'orgues du département de Seine-et-Marne*, Paris 1928.

RAUGEL, Félix, *Les buffets d'orgues de l'ancien département de Seine-et-Marne*, in *Cahiers et mémoires de l'orgue*, n° spécial de la revue *L'Orgue*, 142 bis, 1972.

ANSELM, A. & CHAUSSON, M., *Inventaire et étude des orgues Renaissance en Gâtinais*, 1970 (inédit).

DECAVÈLE, J.-P., *Rapport sur l'orgue de l'église Notre-Dame de Moret*. (Direction de la Musique et de la Danse).